

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AK CONCEPT PLUS SARL »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE Quartier DIEUDONNEE ECOLE PRIMAIRE
AYA MONIQUE, Lot 930, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK CONCEPT PLUS SARL »

Objet : Bâtiment-Carrelage-Pose de marbre-granite-

Chappe et charppe lissé-gravier à laver. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE Quartier DIEUDONNEE ECOLE PRIMAIRE
AYA MONIQUE, Lot 930, Ilot 67

Dirigeant(s) M KODJO KOMLAVI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02820 du 17/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36909/GTCA/RC/2023 du 17/05/2023

